1er trimestre 2013

n°2

LES AMIS DE NOËL DU FAIL

L'Eutrapélique

L'Eutrapélique

Notre bulletin dans son premier numéro, vous a présenté le testament de Noël du Fail, et son legs à la postérité, l'Eutrapélie…

Cette façon gaie, joyeuse, qu'il avait eue, de traverser la vie. Cette envie qu'il manifestait de revenir dans nos mémoires, sous les traits d'Eutrapel, ce jeune et impertinent personnage autour duquel s'organisent les ***Contes et Discours,*** fier de sa *« volonté de parler librement, sans crainte révérencielle, sans épargner personne, en riant de tout le monde et en premier lieu de soi-mesme »*.

Nous avons délibérément commencé par la fin. Par ce qu'il nous a laissé. Par ce qui doit nous rester en mémoire de lui.

Eutrapel, eutrapélie, Noël du Fail, le Rabelais breton… Quatre mots, qui si déjà ils résonnent en notre mémoire, comme il se doit, sont un bon début. Mais enfin c'est un peu court.

D'où nous vient-il ce nom qui jaillit comme une saillie joyeuse, et qui, aujourd'hui, par les spécialistes de littérature du temps, est unanimement considéré comme le principal conteur de Bretagne du XVIème siècle ?

Des bords de la Seiche, de Château Letard en Saint Erblon… Mais encore ?

Nous vous proposons d'explorer les débuts de l'histoire, qui prend sa source sur un petit promontoire au dessus d'un des méandres de ce paisible cours d'eau, affluent de la Vilaine.

Nous ne connaissons pas avec certitude la date précise de la naissance de Noël du Fail.

Ceci tient au fait que les registres des baptêmes de la paroisse de Saint Erblon ne commencent que le 19 Octobre 1539. Cette obligation à tenir un registre des naissances fut une des conséquences de l'Ordonnance de Villers Cotterêts, signée par François Ier, et première grande intervention étatique dans le domaine linguistique, qui imposa en outre la rédaction des actes administratifs et de justice *« en langaige maternel françois »*. Elle visait à éliminer à la fois l'emploi du latin et celui des parlers locaux.

Les différents biographes de du Fail furent assez divisés sur son année de naissance, Félix Franck la situant vers 1526 -1527, Pol de Courcy cité par Courbet avançant même 1528, tandis qu'Arthur de la Borderie tout comme Emmanuel

Philipot, pensent que du Fail a dû naître aux alentours de 1520.

Par analyse et déductions à travers ses écrits, *« Puis que vos ans ont passé le midi de bien loin… »* lui dit son frère aîné pour l'engager à prendre femme, (Eutrapel XXIX, II, 238), - l'on sait qu'il convolera au plus tard en 1553 -, et par le fait qu'un individu qui a passé *« de fort loin »* le milieu de sa vie ne peut avoir moins de la trentaine, il s'avère légitime de conclure que du Fail dût voir le jour vers 1520, et peut être même plutôt au-delà qu'en deçà.

Toujours est-il que l'année la plus vraisemblable de sa venue au monde est 1520, ce qui en comparaison avec Rabelais, pour lequel la fourchette des possibilités demeure très large (une vingtaine d'années), se révèle être pour la postérité, une chance.

Par contre son lieu de naissance est quasiment certain, le manoir de Château Letard étant depuis déjà de nombreuses années, la propriété de ses ancêtres, qui y menaient de père en fils l'existence paisible des gentilshommes campagnards.

Le domaine étant situé dans la paroisse de Saint Erblon, il est fort peu probable qu'il ait vu le jour ailleurs que dans le logis familial.

Son père François du Fail a été répertorié par la Borderie comme seigneur du lieu en 1513, et il devait présider aux destinées de la famille depuis 1506, date à laquelle son grand père, Vincent du Fail disparaissait.

Quant à sa mère, Noël n'en parle pas du tout dans ses écrits, et nous ne savons même pas son prénom.

De son lieu de naissance, où se passèrent ses jeunes années, ce que nous appellerions de nos jours son adolescence, il n'en parlera pas dans son œuvre. Une seule fois le nom de Château Letard apparaît, *« en fenant aux prairies de Château Letard »* (Eutrapel XI, II, 10), et il n'a même pas décrit l'étendue assez vaste de prairies, les champs, les garennes et les bois qu'il pouvait découvrir des fenêtres du manoir familial… C'est une attitude incompréhensible de la part de ce conteur qui aime tant décrire, peindre, brosser des tableaux de ce qu'il a autour de lui. Ce peintre de mœurs de premier mérite qu'il fut, n'eut pas la tentation de nous parler de son environnement sur les bords de la Seiche. Il faut dire que tout au long de son œuvre littéraire, il s'est plu à se travestir, se dissimuler sous une autre identité, à brouiller les pistes pour la postérité. Facétieux, incontestablement le qualificatif lui sied à merveille. Il répugne à n'être qu'un banal peintre de paysage, factuel et sans originalité. Il veut bien se mettre en scène *« amusé et solitaire, …, peschant à la ligne, alongeant souvent le bras pour cognoistre au mouvement de la ligne, quelle espece de poisson vient escarmoucher l'appast »,* ou *« tendre rhets ou filets aux lieux et endroits où le cours de l'eau a vraysemblablement fait plus belle passe »,* ou encore décernant à Dom Jean Pichon , un prêtre de Saint Erblon ou de Noyal le qualificatif de *« l'un des plus adroits pescheurs à la ligne qui fust au quartier, et n'en déplaise au mounier de Blochet »*.

Ailleurs c'est de la chasse sur le domaine dont il nous parle.

De temps à autre, le gentilhomme *« prenoit l'arquebuse ou arbalestre »*, *« les chiens ou oyseau d'autre part »*, puis *« raportoit le canard, le levraut, le ramier et autres ferrements de cuisine »*.(Eutrapel, XXII, II, 167). Avec ses chiens et son autour, du Fail chassait le chevreuil et le lièvre aux environs immédiats du manoir ; il forçait le renard dans les garennes de Château Letard, comme il le décrit dans Eutrapel XXI, II, 162.

Mais de la Seiche qui serpente sous ses fenêtres, du soleil qui doit au couchant faire resplendir la façade du manoir familial, des bois et des allées qu'il parcourt, des environs, du tertre de Bouillant où sont des vignes, rien, pas un mot…

S'il est un peintre de l'école hollandaise, aimant la précision du trait et le détail, les tableaux qui naissent sous sa plume sont moins ceux de Van Ruysdaël, que ceux d'un Van Ostade ou d'un Jan Steen. Il est peintre de mœurs, de scènes de genre, et il annonce ce qui sera au XVIIème, l'âge d'or de la peinture flamande. Ses lieux de prédilection, ce sont les tavernes, les estaminets, les masures des paysans… Les paysages l'intéressent peu, ce qu'il aime c'est Tailleboudin, ce *« bon et sçavant gueux »*, Thénot du Coing, sa bonhomie et sa sagesse, ou Robin Chevet et ses dithyrambes au coin du feu. En un mot, les hommes.

Mais qui sont ces du Fail de Château Letard ?

C'est vers la fin du XIVème siècle, que les du FAIL vinrent s'installer à Château Letard par alliance d'un certain **Allain du FAIL**, premier connu de la fratrie, à une descendante de Guillaume de Chasteaulestart, identifié comme seigneur du lieu en 1342.

Leur souche parait être la paroisse de **Domloup**, « *l'ancienne maison et famille du FAIL, provenant d'un premier partage de la seigneurie de Chateaugiron* » (lettres patentes de 1588).

De nos jours, on trouve toujours sur la commune de Domloup, toute proche de Châteaugiron, deux lieu-dits : le Haut-Fail et le Bas-Fail, témoins des fiefs originels.

Les du FAIL appartiennent à une noblesse d'épée, et cette famille, certainement représentative de beaucoup d'autres, nous offre un caractère à la fois guerrier et rural qui se reflétera fort bien dans l'œuvre de l'écrivain.

Simple « écuyer », ce qui dans la hiérarchie nobiliaire, est le titre le plus humble, Noël du Fail manifestera toujours malgré cela -et peut être aussi à cause de cela-, l'orgueil de sa caste et le sentiment très vif de sa supériorité sur un marchand ou un robin.

Cette famille de petite noblesse vit de l'exploitation de ses terres, et au quotidien, ces gentilshommes côtoient les paysans, parlent et plaisantent avec eux, ce qui donnera la matière première des « propos » de notre ami, sur la vie rurale de ces campagnards bretons du XVIème siècle.

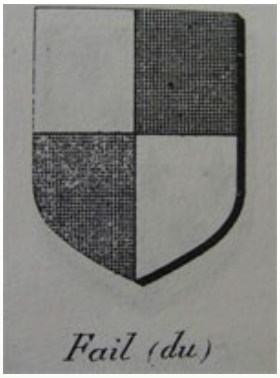

Noël du FAIL, écuyer

Une qualification caractéristique de la noblesse

Les du Fail de père en fils ont le titre d' «escuyer », premier échelon de la hiérarchie nobiliaire.

Il ne fait aucun doute qu'il nous faille remonter aux temps les plus anciens de la chevalerie pour retrouver l'origine du nom d'écuyer.

La Roque estime que l'étymologie de ce mot : *«vient de ce que les nobles ont toujours porté les écus et les armoiries, qui sont les plus visibles marques de la noblesse »*. Claude Fauchet rapporte lui, que sur d'anciennes chartes latines le Grand Ecuyer de France est nommé « scutifer » parce qu'il porte l'écu du roi.
«L'écu, ou bouclier, était si considéré qu'on punissait ceux qui l'abandonnaient, et non pas ceux qui quittaient la lance, parce que l'écu servait comme de rempart et de défense dans l'armée.»
A l'époque féodale, l'écuyer, jeune noble effectuant son apprentissage auprès du chevalier, l'accompagnait dans les joutes, lui servait de second et avait la garde de son écu blasonné, de sa devise et de ses symboles. Peu à peu, le terme d'écuyer allait prendre une importance et une signification telles que tous les gentilshommes, même parmi les plus importants, en revendiqueront bientôt la qualité.
«C'était le temps ou la chevalerie étant particulièrement à l'honneur, personne n'imaginait de dignité plus relevée que celle qu'elle conférait.» écrit le vicomte de Marsay qui cite M. de Ludre, rappelant qu'avant 1500 : ***«Les plus grands seigneurs s'intitulaient tantôt écuyers, tantôt chevaliers, et que les princes de sang royal eux-mêmes ne rougissaient pas de la qualification d'écuyer.».***

En même temps qu'au déclin de la chevalerie, on assistera au plein essor de la noblesse, et la condition d'écuyer perdra rapidement son prestige. Elle ne le retrouvera que lors de la seconde moitié du XVIe siècle, époque à laquelle les qualités d'écuyer et de noble vont se voir de nouveau rattachées l'une à l'autre.

En **Bretagne**, une différence très nette existait entre l'écuyer de «simple extraction» et celui «d'ancienne extraction». Le premier, avait prouvé trois partages nobles successifs, soit, en gros, un siècle d'ancienneté.

Quant à un écuyer d'ancienne extraction il prétendait à une origine plus ancienne - au moins le XVe siècle ... C'est à cette catégorie que du Fail se sait appartenir.

Il est bien certain que du Fail conscient de l'ancienneté de sa noblesse, noblesse d'épée, a l'orgueil de sa caste et le sentiment très vif de sa supériorité sur un marchand ou un robin.

Des ardeurs guerrières bouillonnent en lui et bien souvent on le sent prêt à tirer l'épée.

Il est vrai qu'en **1148**, un certain **Raoul du Fail** fait remonter haut sa fierté d'être noble.

En **1358,** c'est **Olivier du Fail** qu'on sait avoir été archer dans la compagnie de Jean Raguenel, sous le gouvernement de Foulques de Laval, capitaine général en Anjou et dans le Maine.

Quant aux lettres patentes royales émises en 1588, suite à la mort d'Antoine du Fail, pour le transfert des noms et armes des du Fail aux du Rouvray, elles rappellent qu'Allain du Fail, chevalier, fut Capitaine de Jugon, grande forteresse du Penthièvre située à mi chemin entre Broons et Matignon .

Les fonctions de maître du domaine appartiennent à l'aîné de la famille; c'est donc **François** (le ***Polygame*** de ses écrits) qui, lorsqu'il va prendre plume, est en charge de diriger la seigneurie.

L'affection respectueuse de Noël pour son frère se retrouvera comme une constante dans ses écrits, particulièrement dans les Contes et Discours d'Eutrapel.

Les cadets, eux, exerçaient les fonctions que de « nobles écuyers » pouvaient remplir sans déchoir: certains mettaient leur épée au service du Roi, d'autres assumaient des fonctions juridiques ou ecclésiastiques.

Ainsi le premier juriste connu de la famille, avait-t-il été **Maître Jean du FAIL**, qui vécut à la fin du XIVème, début du XVème siècle. Exerçant les fonctions de procureur et de « lieutenant du sénéchal de la Cour de Rennes », il mourut en 1525, et fut inhumé dans le cloître de Saint Melaine à Rennes. On lui donnait déjà à l'époque le titre de « seigneur de la Herissaye ».

Quant au premier à figurer dans les ordres ce dut être **Michel du FAIL**, un des frères aînés de Noël. Il jouera un rôle important dans les jeunes années de Noël.

Le père de Noël du Fail est prénommé **François.** Pour ne pas le confondre avec son fils aîné, on l'appellera « Ier ». C'est lui que la réformation de 1513, signale comme *« fils aîné et héritier de feu Vincent »*, et qui figure encore, à la date du 17 Octobre 1520, sur les registres de baptêmes de Noyal sur Seiche.

On suppose qu'il mourut avant 1538, une déclaration de terres de Bourgbarré datée de 1538, désignant expressément *« Françoys du Fail, sieur de Chasteaulestart, filz aisné de feu Francois du Fail, en son temps sieur dudict lieu de Chasteaulestart »*.

François du Fail

François II du Fail apparaît pour la première fois dans les registres de baptêmes de Noyal sur Seiche le 29 Janvier 1533, comme parrain, en compagnie de *« nobilis domicella Olliva de Corpnu, domina du Peillac »* et de « *Notailla du Fail, domina de Chateauletart* », sa première femme.

François du Fail est le frère aîné de Noël, sans doute plus âgé d'une bonne vingtaine d'années par rapport à Noël, ce qui explique que « *le bonhomme Polygame* » traite Eutrapel avec la sollicitude et l'indulgence d'un père pour un fils.

Cette différence d'âge, explique le ton des conversations rapportées entre les deux personnages, leur attitude réciproque, le respect quasi-filial d'Eutrapel pour Polygame, et aussi ces allures d'enfant gâté, et mutin qui semblent avoir persisté chez Noël du Fail, bien au-delà de l'âge ordinaire.

Origine du nom « du Fail »

La famille tient son nom d'une terre noble appelée « Le Fail », qui fût son premier fief.

Ce nom de lieu assez commun en Bretagne notamment dans le pays de Rennes, est appliqué à des fermes, des villages, ou des manoirs.

On retrouve ce nom sur les communes de Châteaugiron, Domloup, Pleumeleuc, (le grand Fail) Saint Didier, entre autres.

Ce nom signifie hêtre, venant du latin FAGUS, et se retrouve sous les formes fay, fau, fou, et feu, voire feil ou faill ; il engendra aussi un diminutif fagiculus ayant le même sens que fagus.

De ce diminutif, vint la forme française fa-eil, déformée selon les lieux en fail ou feil.

Dans certains cantons, la prononciation conduit à foueil ou feil, qui est le diminutif régulier du vieux français fou.

François II du Fail, le Polygame des Œuvres Facétieuses, fut marié deux fois :

- d'abord, avec sa cousine **Noëlle du Fail**, dont il eut deux filles : Jeanne et Noëlle.
- ensuite, avec **Roberde (on Robine) du Châtelier**, originaire de Corps-Nuds, paroisse voisine, qui lui donnera deux enfants : une fille Françoise et un garçon Antoine.

En 1540, année de la naissance d'Antoine, il était remarié; comme les registres de baptême de Saint Erblon ne débutent, nous l'avons dit, que le 19 Octobre 1539, seul Antoine y figure.

Françoise, née en 1542, sera la dernière à posséder Château Letard et en 1599 à vendre le domaine à une autre famille, tournant définitivement la page des du Fail de Saint Erblon.

Robine du Châtelier n'est connue de nous que par les registres baptistaires des paroisses de Saint Erblon, de Noyal et de Bourgbarré, où elle nous permet de connaître certaines familles alentours avec lesquelles les du Fail entretenaient des relations amicales ou de courtoisie:

la famille d'Antoine de la Bouexière, seigneur de Beauvoir Bourgbarré, les Botterel de Mouillemuse en Noyal, les Le Breton de Lancé, les Chouart, sieurs de la Porte en Laillé.

La seconde femme de François a été une marraine fort zélée puisqu'on la retrouve pas moins de 8 fois dans des baptêmes : cinq nobles et trois roturiers, le plus souvent des fermiers, métayers ou domestiques de la famille.

Cette attitude n'a rien d'exceptionnel puisqu'il était à cette époque, fréquent que des nobles tiennent sur « les fonts » des gens parfois très simples dans leur condition.

Ne voit–on pas, à l'extrême, le Roi Louis XIV tenir dans ses bras des enfants de paysans, ces parrainages ne signifient pas une familiarité particulière avec la famille concernée, et ces marques d'honneur n'étaient appréciées des gens humbles qu'à condition de ne pas être prodiguées.

Robine du Châtelier sera dépeinte en coulisse dans un des chapitres des Baliverneries, comme bonne ménagère, n'entendant pas que l'on gaspille la boisson. Colin Briand, invité par Noël à « visiter » les caves de Château Letard, en dira : on buvait *« aux despans du prudhomme Polygame, qui les y trouvant donnoit dessus comme un quasseur d'acier, mais sur toutes choses, disoit il, que ma femme ne nous y trouve point, ce seroit autant de depesché ».*

Quant à **Noëlle du Fail**, la première épouse, nous en savons très peu sur elle; elle est née avant le 19 Octobre 1539, début du registres des baptêmes, et on la retrouve comme marraine le 5 Août 1558, c'est tout ce qu'il a pu être glané comme renseignement sur elle.

Dans ses écrits, du Fail avec une discrétion toute rabelaisienne, écarte à peu près complètement toute la partie féminine de son entourage proche, se contentant de railler, non sans une nuance de mépris, *« les plusieurs femmes »* de son frère aîné :

« Monsieur, vous qui avez eu tant de femmes en main » ! lui dit-il en 1548 au premier chapitre des Baliverneries, en lui demandant une consultation plaisante sur le mariage et ses suites, comme si sa situation, entourée de si nombreuses femmes, s'avérait exceptionnelle.

Alors qu'au XVIème siècle, le fait d'être marié plusieurs fois n'était nullement un cas de figure hors normes; nombre de romans montrant des personnages à leur huitième voire à leur dixième mariage ! (le Polygame d'Erasme par exemple).

L'acte de baptême du 2 Août 1564, décerne le titre de « seigneur de Château Letard » au fils de François du Fail, c'est-à-dire à Antoine, alors âgé de 24 ans.

Tout en conservant son statut de maître des lieux, et ses prérogatives, il avait mis son fils unique Antoine, par avancement d'hoirie, en possession de la terre de Château Letard, ce qui est confirmé dans le dernier chapitre des Contes d'Eutrapel, intitulé « La retraite d'Eutrapel », mais qui pourrait tout aussi bien s'appeler, la retraite de Polygame.

Château Letard, rapports avec les seigneuries voisines

Un aveu de 1452, permet de savoir que Guillaume du Fail, l'arrière-arrière grand père de Noël, l'écrivain, rendait hommage à un seigneur déterminé, dont il relevait, à savoir **Jean Beaudouin**, seigneur de **VERTBUSSON**.

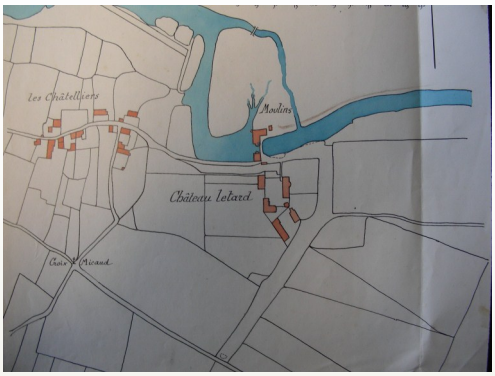

Plus tard (1468-1473), ce même Guillaume, rendra hommage pour les mêmes biens à Jean de la Touche, lequel avait épousé une damoyselle Guyonne Beaudouin.

Vertbusson, de nos jours écrit Verbuisson, avait donc droit de juridiction sur les seigneurs de Château Letard.

Mais, pour une partie des biens énumérés dans l'aveu, il devait être rendu hommage au seigneur de **CHATELOGER**, puissante seigneurie issue des RAGUENEL, en la personne de **Jean de Malestroit,** vicomte de DINAN, celui-ci relevant à son tour directement du Duc de Bretagne.

La seigneurie de Châteloger

Cette vieille seigneurie, fut fondée, semble t il, par un chevalier du nom d'OGER au XIIIème siècle. Un certain **Robin RAGUENEL** en 1350, fut un des héros du **Combat des Trente**, lors de la Guerre de Succession de Bretagne, aux côtés de Charles de BLOIS, et cet illustre chevalier, époux de Jeanne de Dinan, Vicomtesse de la Bellière, eut deux enfants, dont une fille, qui devait laisser son nom dans l'Histoire.

En effet celle-ci, Tiphaine RAGUENEL, épousa en premières noces, celui qui devint le célèbre **Connétable Bertrand DUGESCLIN**.

Châteloger, tant que la Bretagne fut province indépendante, était sous l'autorité directe des Ducs de Bretagne. Après le mariage de la Duchesse Anne, en 1492, elle releva des Rois de France.

Cette châtellenie d'ancienneté, s'étendait au XVème siècle sur pas moins de **vingt-six paroisses**, dont Saint Erblon, Noyal, Vern, Bourgbarré, Saint Armel, Nouvoitou, Coësmes, Châteaugiron, Amanlis, entre autres.

Elle avait des droits coutumiers à Saint Erblon, droit à la moitié des pêcheries de Château Letard et à la moitié des revenus de son moulin, ainsi que droit de supériorité et fondation dans les trois églises paroissiales de Saint Erblon, Vern, et Chanteloup.

François, après avoir donné à Noël, les conseils qui peuvent être prodigués aux termes d'une vie bien remplie, ajoutera cette phrase :

« vous asseurant qu'ayant donné ordre à quelques particularitez et affaires domestiques , qui me pressent, vous me trouverez l'un de ces matins vostre voisin, pour ensemblement passer nos ans en une bonne et saincte conversation et voisinage ».

Polygame, peut-être fatigué, et se sentant prêt à mener une existence plus paisible, envisageait de prendre une retraite prématurée et de confier Château Letard à son unique héritier mâle Antoine, ce qu'il fit entre 1557 et 1564.

Noël du Fail revint sans doute souvent à Château Letard, où il retrouvait son frère aîné, son neveu Antoine et sa nièce Françoise, laquelle épousa **Jean du Rouveray**, sieur de la Menardaie.

Antoine se maria et épousa une demoiselle **Françoise Séjourné de Brais** en la paroisse de Cesson. On le retrouve comme parrain à Saint Erblon en 1572, mais l'on sait qu'en 1588 il n'était plus de ce monde, et n'avait pas laissé de postérité.

Ainsi, le seul héritier mâle des du Fail était il disparu sans assurer la pérennité de la lignée qui avait régnée sur Château Letard pendant près de deux cents ans…

Quant à Françoise, dame de Château Letard, elle deviendra avec son mari Jean du Rouveray, propriétaire des lieux, et on la trouvera encore le 27 Juin 1599, assistant dans l'église Toussaints de Rennes, au baptême de **Perronnelle**, sa petite fille, née de l'union de son fils, **René du Rouveray** avec Perronnelle Hudelor.

Mais le 8 Avril 1599, elle avait vendu en son nom et au nom de son fils René, la terre de Château Letard à **David de Cerisay** et **Françoise Trochet**, seigneur et Dame de la Salle au Jour.

Ainsi s'achevait avec le siècle l'histoire commune de Château Letard et des du Fail !

Eustache du Fail

Parmi les trois frères de Noël, Eustache exercera comme lui et comme le grand'oncle Jean, la profession de juriste.

Il a dû servir comme procureur pour des personnages des environs de Château Letard.

Vous avez dit « Château Letard » ?

La terre de Château Letard, tire vraisemblablement son nom d'un des seigneurs du lieu.

Les plus anciens documents à avoir été retrouvés par la Borderie, permettent de savoir qu'en l'année **1342**, un certain *Guillaume de CHASTEAULESTART,* fils d'Aliette Le Laboureur occupait les lieux, sans que nous ne connaissions ni l'étendue de son domaine, ni ses prérogatives et influences, ni son lieu exact de résidence.

Nous savons seulement que la partie assez élevée qui domine la Seiche, au niveau de ce qui subsiste des moulins de l'ancien domaine, était l'emplacement d'un château féodal … Des vestiges évocateurs d'un édifice à l'architecture gothique ont été découvert au bas de l'escarpement qui surplombe la rivière à l'aplomb des moulins.

On peut imaginer l'endroit propice à l'édification d'une fortification permettant peut être de contrôler les allées et venues sur la rivière s'étendant au pied.

Sans doute était ce là, la demeure du premier seigneur connu de cette terre noble, qui en conserve par delà les siècles, le nom ?

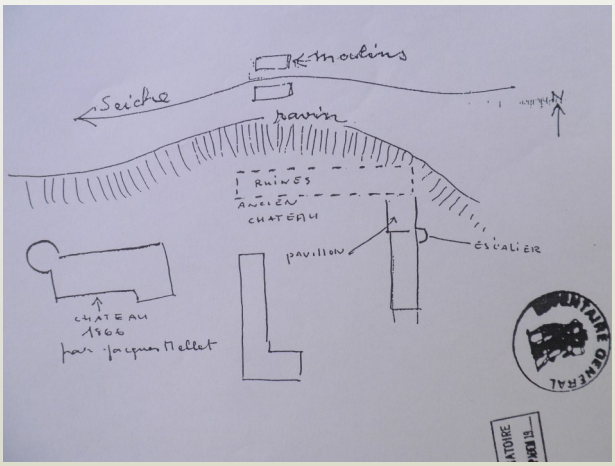

De nombreuses orthographes différentes du lieu peuvent être répertoriées.

La Borderie fait imprimer dans ses écrits *« Château-Létard »*, avec un ***é*** fermé.

La prononciation normale, dominante dans le voisinage et la commune de St Erblon est

« **Château Letard** », soit que l'***e*** protonique se laisse entendre, soit qu'il s'amuîsse en

« Château-L'tard ». La prononciation usuelle se traduit d'une façon assez originale par les cartes d'Etat–Major qui impriment le lieu en 3 mots distincts : « Château Le Tard ».

Plus amusante est l'interprétation latine que nous rencontrons dans l'acte de baptême de Antoine du FAIL (9 Nov. 1540) : « *filius…Franscicj du Faill diii loci temporalis de Castrotardo ».* Il faudrait au moins *de Castro tardi* ! (qui se traduirait alors par le château du lambin ?....) Mais, *« Letard »* toujours écrit en un seul mot, malgré l'interprétation latine fantaisiste de 1540, dérive vraisemblablement d'un nom propre d'origine germanique, sans relation avec le sobriquet « le tard ».

Des propriétaires appelés Letard, ont donnés leur nom à un grand nombre de lieux-dits, citons *Puyletard* en Vendée, et un domaine de *Pont-Letard* en Parigné en Ille et Vilaine.

Il est cité dans un aveu du 14 Mai 1540, présenté par Philippe du Pan, sieur du fief de Lusart en commun avec le seigneur de Château Letard, lequel donne pleins pouvoirs à ses deux procureurs, dont Eustache du Fail.

On le retrouve dans un acte de baptême où Antoine de la Bouexière est parrain d'Antoine du Fail, le 9 Novembre 1540. Antoine est le fils, nous l'avons vu, de François II, le frère aîné, et de Roberde du Chastelier, sa seconde femme. A ce baptême, Eustache est « témoin ».

Ce **Antoine de la Bouexière**, seigneur de Beauvoir-Bourgbarré, est un ami de la famille du Fail et se révèlera plus tard un des principaux artisans de le Réforme de Bretagne de 1575, personnage dont Noël fera plus tard, le panégyrique dans l'épître-préface de ses ***Arrests.***

Ce personnage important administrait la grande seigneurie de Bourgbarré au nom des enfants mineurs de **Jacques de Montgommery**, seigneur de Lorges, veuf de Dame Claude de la Bouexière, et en ce temps, absent de Bretagne.

Eustache exerçait ses fonctions de procureur, et est désigné comme *« l'un des premiers du conseil »* de Montgommery.

Noël du Fail a fait du **comte de Montgommery** le prétexte d'une anecdote où se révèle son orgueil nobiliaire :

Eutrapel nous relate comment « *aux hommages d'Alençon »*, Montgommery jeta *« du haut des sièges en bas un certain marchandeau »*, qui, ayant acquis de ses deniers une terre noble, avait l'outrecuidance de prendre rang comme un vrai gentilhomme.

En 1553, il figure comme procureur de François Brullon, sieur de la Muce, contre Thierry du Boisorcant, mais après cette date il n'est plus trouvé trace de son nom dans les actes consultés des paroisses voisines de Saint Erblon.

Michel du Fail

D'abord « enfermier » de couvent, (1534,1549 et 1550), Michel du Fail est retrouvé comme prieur claustral en l'abbaye de Saint Melaine de Rennes, et ce jusqu'à sa mort en 1572.

Il avait été nommé le 17 Avril 1551, vicaire général par l'abbé commendataire de Saint Melaine, **Païen Le Sueur d'Esquetot**.

Cet abbé appartenait à la famille du Maréchal de Cossé Brissac; il résidait alors à Avranches où il y mourut en 1551.

Michel fut aussi recteur de Brécé et de Vern, et à ce titre, on peut supposer qu'il veilla sur les premières études de son jeune frère; en effet l'abbaye Saint Melaine avait la haute main sur les écoles de Vern.

Saint Melaine avait déjà eu des liens privilégiés avec la famille du Fail, puisqu'en 1525, à la mort de **Jean du Fail**, qui avait été procureur de l'abbaye, celui-ci fut enterré dans le cloître.

Malheureusement, frère Michel n'est l'objet d'aucune allusion dans les œuvres de notre ami, pas plus qu'Eustache. Notre connaissance à leur sujet est donc très parcellaire.

Charlotte du Fail

On sait de façon certaine que Noël eut au moins une sœur, nommée Charlotte dont il n'a été retrouvé trace que de 1541 à 1549, figurant à trois baptêmes en la paroisse de Noyal sur Seiche, et un en la paroisse de Bourgbarré.

Hélène du Fail

Il semble qu'une certaine Hélène du Fail, dont nous perdons la trace en 1559, née sans doute dans les mêmes années qu'Eustache, puisse être considérée comme de la fratrie directe de Noël du Fail.

Bien que mariée assez loin de Château Letard, du côté de Dinan, avec **Rolland Ferron de la Ferronnaye**, dont les biens s'étendaient aussi en Plerder, elle parait avoir conservé des relations avec le fief de Saint Erblon, dont François était le maître.

Marguerite et Jeanne, -cette dernière fille d'Hélène et de Rolland Ferron-, ont séjourné quelques temps à Château Letard, et c'est d'ailleurs à cette époque que Noël dans ses écrits, surnomme son frère aîné de *« Polygame ».*

Cette appellation un peu bizarre provient peut-être de ce que Noël a constaté sous le toit du manoir familial de Saint Erblon, un nombre assez important de femmes autour de François, lequel paternellement se devait de « régimenter » tout ce petit monde en jupons.

Du 13 Août 1547 au 16 Février 1548, ces deux jeunes filles assistent à trois baptêmes à Saint Erblon, en qualité de petites marraines.

Marguerite épousera plus tard un collègue de Noël au Parlement, un certain **Julien Louvel**, dont elle aura une fille Gillette, qui sera baptisée le 12 Octobre 1561 en l'église Saint Germain de Rennes.

Voilà survolé la fratrie de notre ami Noël. Trois frères, sans doute deux sœurs, que les investigations d'Arthur de la Borderie et d'Emmanuel Philipot à travers la compilation des registres, ont permis, bien sommairement, de ressusciter. Mais rien de la part de l'écrivain. Pas d'épanchements, pas de confidences, d'apartés, sur ceux qui l'ont entouré en ses jeunes années dans le manoir familial. Est-ce sciemment pour les protéger quant à ses propos et les idées qu'il voulait exprimer dans ses écrits, est ce par manque d'intérêt ? Seul son frère aîné François, passera à la postérité à travers le personnage de Polygame, devenant un des acteurs de ses Œuvres facétieuses. Nous en reparlerons…

Arbre généalogique… François II (frère de Noël du Fail)
Le Polygame de ses *Œuvres facétieuses*

X Mariage

/ \ | Enfant

François Ier du Fail
(fils de Vincent du Fail, seigneur du lieu en 1513)
|
François II du Fail
(fils aîné – seigneur du lieu en 1532)

Marié en 1ères noces à Noëlle du FAIL (sa cousine)

DONT

/ Jeanne (née avt 1539) X JULLIEN du HOUSSAY (mort en 1593)

\ Noëlle (née avt 1539)

Marié en 2ndes noces à Roberde (ou Robine) du CHATELIER (de Corps-Nuds)

DONT

/ Antoine (1540-1588)

X (1570)

Françoise Séjourné de BRAIS

\ Françoise (1542-1599)

X

Jean du ROUVRAY
(sieur de la Ménardais)
|
René du ROUVRAY
(sieur de Champaigné)
X
Perronnelle HUDELOR

En 1588, par lettres patentes royales, Françoise du Fail étant dénuée de ses titres (nom et armoiries) par spoliation, ceux-ci étant attribués aux du ROUVRAY, faute d'héritier mâle. (suite à la mort prématurée d'Antoine du FAIL, son frère cadet en 1588)

Bulletin d'adhésion « Les Amis de Noël du Fail »

Notre association a pour buts

- *D'entretenir la mémoire du « Rabelais Breton » et contribuer par tous moyens à faire connaître et apprécier l'œuvre littéraire de Noël du Fail.*
- *De permettre qu'à travers des manifestations évoquant sa vie et ses écrits, il prenne la place qui lui revient dans la littérature du XVIème siècle.*
- *De faire vivre sur le plan culturel son manoir natal, en lui donnant les moyens de rayonner « noblement », en préservant l'esprit tant des lieux, que de celui qui y vit le jour.*

ASSOCIATION DES AMIS DE NOËL DU FAIL ET D'EUTRAPEL

Manoir de Château Letard

Route de Saint Armel

35230 SAINT ERBLON

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné : ……..

Demeurant à : …….

N° de Téléphone fixe : ……

N° de Portable : ……

Adresse de courriel : ……

Adhère en qualité de :

- Membre actif (cotisation annuelle de 20 euros)
- Membre donateur (cotisation ad libitum)

Membre bienfaiteur (cotisation unique de 100 euros)

Libellé à l' « ***Association des amis de Noël du FAIL*** »

Et fais parvenir le présent bulletin accompagné d'un chèque d'un montant de : ……

Fait à , le

Signature

Un reçu vous sera adressé par courriel ou par poste en retour.